

 EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE	Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale	ERQ/DRH/09/V1
	APPEL A CANDIDATURE INTERNE	
	Référence : N° 206/SEC/CSN/2019	Date : 25 JUL. 2019 Page : 1/1

DESTINATAIRES :

- MESDAMES ET MONSIEUR LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX ;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX.
- MADAME ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONNAUX DE L'INSPECTION.

DIFFUSION :



Par Affichage



Par Courrier



Par Web

OBJET : Appel à candidature national.

Il s'agit d'un poste vacant au sein de l'Union Internationale des Télécommunications

POSTE OFFERT :

Responsable Technique, Grade P3 au siège de l'UIT à Genève, Suisse.

CONDITIONS REQUISES : Le candidat doit être détenteur de :

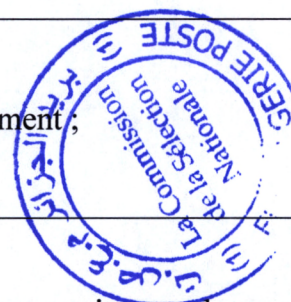
- D'un diplôme universitaire supérieur en ingénierie des télécommunications (Sciences, Ingénierie, Ingénierie électrique/électronique) avec une spécialisation dans le domaine de la radiocommunication ou dans un domaine connexe, ou ayant acquis une formation sanctionnée par un diplôme équivalent délivré par un établissement d'enseignement supérieur de renommée établie ;
- Ayant au minimum 05 cinq années d'expérience dans des postes de responsabilité croissante dans le domaine de la radiocommunication , au niveau national, dont, au moins 02 deux années au niveau international ;
- Ayant une expérience dans le domaine des services maritimes, de l'application du règlement des radiocommunications ainsi que l'application opérationnelle du système mondial de détresse et de sécurité en mer ;
- Ayant un Doctorat dans un domaine connexe, pouvant être considéré comme équivalent à deux (02) années d'expérience professionnelle ;
- Connaissance de l'une des six (06) langues officielles de l'union (Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Russe).

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le lien cité ci- dessous.

L'annonce émanant de l'union internationale des télécommunications, et contenant l'avis du poste à pourvoir, doit être jointe à ce courrier.

OBSERVATION :

- Les candidatures féminines sont encouragées ;
- Nature de contrat : Deux (02) ans avec possibilité de renouvellement ;
- Numéro de poste : R43/P3/219 ;
- Lieu d'affectation : Genève, Suisse



VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Les candidatures seront transmises via le site web

<http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html>. Avec une copie aux adresses suivantes :

- DRH, Ministère de la Poste et Télécommunications, des Technologies et du Numérique. 04 Boulevard Krim BELKACEM 16027 ;
- DRH, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER.

Et ce au plus tard Dimanche 08 Septembre 2019.



Secrétariat général (SG)

Genève, le 9 juillet 2019

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention du Directeur général

Lettre circulaire N° 32

Sujet: **Avis de vacance N° 25P-2019/BR-TSD/EXTERNAL/P3**

Monsieur le Directeur général,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont invitées à diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 08/09/19 sur notre site web <http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html>.

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Guadalajara, 2010), affirmant que: "... lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats de régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union, en tenant compte de l'équilibre qu'il est souhaitable d'obtenir entre le personnel féminin et le personnel masculin. »

Le Conseil à sa session de 2001 a adopté la Résolution 1187 afin d'encourager les Etats Membres et les Membres des Secteurs à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates dûment qualifiées.

Les fonctionnaires qui sont déjà au service de l'Union peuvent poser leur candidature à cet emploi.

Mr. Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexes: Avis de vacance N° 25P-2019/BR-TSD/EXTERNAL/P3

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

AVIS DE VACANCE N° 25P-2019/BR-TSD/EXTERNAL/P3

Date de parution: 9 juillet 2019
Candidatures en cours d'acceptation

Les candidatures féminines sont encouragées

Fonctions: Responsable Technique

Numéro de poste: R43/P3/219

Date de clôture (23.59 Genève CH) : 8
septembre 2019

Durée de contrat: 2 ans avec possibilité de
prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de contrat: Contrat de durée déterminée

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Grade: P3

Organe:

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Unité organisationnelle:

Dans le cadre du Bureau des radiocommunications, le Département des services de Terre (TSD) comprend les trois divisions suivantes: Division des services de radiodiffusion (BCD), Division des services fixes et mobiles (FMD), et Division de la publication et de l'enregistrement des services de terre (TPR). Le Département est chargé de l'application du Règlement des

radiocommunications de l'UIT en assurant le traitement tant réglementaire que technique des assignations de fréquence notifiées par les Etats Membres de l'UIT pour les services de Terre. En outre, il est responsable de l'application des procédures relatives aux Plans mondiaux et régionaux. Il fournit par ailleurs une aide aux Etats Membres de l'UIT en ce qui concerne le choix des fréquences et le traitement des cas de brouillage préjudiciable. Le Département est chargé de l'application des dispositions administratives et d'exploitation du Règlement des radiocommunications, y compris des aspects de sauvegarde de la vie humaine des services aéronautique et maritime. Le Département édite et publie la totalité des publications des données concernant les services de Terre. Il mène également à bien des études ainsi que d'autres activités pour la préparation de Conférences mondiales et régionales des radiocommunications.

Attributions / Responsabilités

Sous la supervision du Chef de la Section des publications de service, le/la titulaire s'acquitte des tâches suivantes:

- Supervise l'équipe chargée de l'enregistrement, de la vérification/validation des notifications et des publications de service de la Section afin d'assurer la cohérence de la fourniture du service, dans les délais prescrits et de mettre à jour les registres et bases de données concernant les publications de service relatives au service maritime, les Bulletins d'exploitation et d'autres documents.
- Analyse les nouvelles versions révisées du Règlement des radiocommunications, des Décisions, Résolutions et Recommandations adoptées par la CMR, l'AR ou l'AMNT en vue de déterminer leur incidence sur les activités en cours, formule des propositions d'amélioration des procédures, processus et systèmes, définit des plans et fixe des délais pour la mise en oeuvre de versions nouvelles ou révisées des procédures, processus et systèmes.
- Analyse, élabore et prépare les modifications devant être apportées aux bases de données pour les services maritimes: coordonne la mise en oeuvre de ces modifications, en collaboration avec le Département IS, et veille à ce que le Système d'accès et de consultation de la base de données du service mobile maritime (MARS) soit mis à jour en conséquence; conçoit/adapte des gabarits afin de modifier la forme et le contenu des publications de service de l'UIT; établit la documentation nécessaire pour informer les Etats Membres de ces changements.
- Examine de façon critique les notifications afin de repérer d'éventuelles incohérences et/ou anomalies, prend des mesures pour les rectifier et se met en rapport avec des Administrations pour résoudre les problèmes et/ou demander des éclaircissements.
- Effectue la révision finale des documents avant leur publication, assure la coordination avec les services de l'UIT afin que les documents soient traduits/publiés en temps voulu et prend des mesures pour résoudre d'éventuels problèmes (retards et/ou autres).
- Participe à l'élaboration de propositions visant à améliorer le format et le contenu des publications relatives au service maritime, ainsi que les moyens qui y sont consacrés, afin de les rendre plus conviviales et mieux adaptées aux besoins des Membres.
- Analyse les contributions reçues pour les conférences, réunions, ateliers, séminaires, etc. du Secteur des radiocommunications et formule des recommandations et des propositions à l'intention de l'équipe de direction.
- Contribue à des projets/études spéciaux portant essentiellement sur les radiocommunications et les services mobiles maritimes en préparant les documents nécessaires pour les conférences et les réunions et en élaborant des projets de proposition à l'intention de l'équipe de direction.

- Assiste aux réunions internes liées au domaine de l'emploi et assure la liaison avec des partenaires extérieurs en vue de communiquer des informations et de partager des bonnes pratiques.
- S'acquitte de toute autre tâche qui peut être nécessaire pour la réussite du travail de l'équipe.

Compétences

- **Compétences essentielles:** Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats, et; Esprit d'équipe et collaboration.
- **Compétences fonctionnelles essentielles:** Analyse, sûreté de jugement et aptitude à décider; Souci du client et de la prestation de services; Etablissement de réseaux et de partenariats, et; Aptitude à planifier et à organiser.
- **Compétences techniques essentielles:** Connaissance de la gestion opérationnelle de stations côtières ou de stations de navire, y compris de l'application des procédures opérationnelles et réglementaires maritimes appropriées. Bonne connaissance des publications relatives au service maritime, publiées à la fois par l'UIT et l'OMI. Des compétences en matière de planification et de mise en oeuvre de nouvelles procédures opérationnelles et de modifications de systèmes de traitement des données seraient un avantage.

Qualifications requises

Formation:

Diplôme universitaire supérieur en ingénierie des télécommunications ou dans un domaine connexe (sciences/ingénierie, ingénierie électrique/électronique), avec une spécialisation en radiocommunications ou dans un domaine connexe, OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un titre universitaire dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à sept années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Expérience:

Au moins cinq années d'expérience à des postes à responsabilité croissante dans le domaine des services de radiocommunication au niveau national, dont au moins deux ans au niveau international. Expérience dans le domaine des services maritimes, de l'application du Règlement des radiocommunications ainsi que de l'application opérationnelle du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM). Expérience dans le domaine du traitement des données et d'autres informations au moyen de bases de données relationnelles. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à deux années d'expérience professionnelle.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

Informations supplémentaires:

Salaire:

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$ 60,233+ indemnité de poste \$ 49,813 (sous réserve d'ajustements ultérieurs qui seront communiqués par la CFPI)

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à

<http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx>

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer [sur ce lien](#)

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue

Candidatures en cours d'acceptation



L'UIT est un espace non fumeur